

ensemble  
Vivre à Vif

## SOMMAIRE

### Edito du Président

### Billet d'humeur

### Actualité locale

Les municipales

### Vie locale

- Investissements - Travaux
- Démantèlement de la mairie
- Révision du PLU, pourquoi ?
- Disparition des petits commerces en centre ville ?

### Développement durable

- Logement social, vous avez dit social ?

### Au conseil municipal

Explications de votes

### Brèves

### Agenda

### Billet d'humeur

Voilà, la campagne électorale est finie, les citoyens se sont exprimés, une liste a « gagné », deux listes ont « perdu », plus exactement, une équipe est majoritaire (22 élus) et 2 autres sont minoritaires (6 + 1 élus), selon la loi de la proportionnalité des voix obtenues. C'est la règle en démocratie pour permettre une diversité du conseil et favoriser le débat démocratique.

**Les élus minoritaires ou « d'opposition » sont donc des élus à part entière** (ils ne sont pas, pour autant, forcément opposés à tout ce qui est proposé par la majorité).

Ils ont des droits et des devoirs à l'égard des citoyens. En conséquence, ils doivent pouvoir disposer d'un minimum de moyens pour s'informer et travailler (un bureau pour le groupe, de la documentation, Internet...) en accès libre et autonome.

Il n'y a pas de raison qu'à Vif, il n'en aille pas de même que dans les autres communes, surtout lorsque c'est possible matériellement, quelle que soit leur appartenance politique et la taille de la commune. **Pour l'instant ce droit leur est refusé, qu'en pensez-vous ?**

La position de l'élu minoritaire est loin d'être facile, il est vrai, surtout quand on a été maire auparavant et cela se comprend. A l'évidence, M. Mourey a visiblement très mal vécu cette période. En effet, lors du dernier conseil municipal, nous avons pu constater à quel point il était, pour le moins, irritable dès que Brigitte Périllié prenait la parole, répétant et répétant encore : « *vous n'êtes plus maire, madame !* ».

Le climat du Conseil municipal est donc ressenti comme très agressif, au risque de voir M. Mourey passer pour quelqu'un qui veut prendre une mauvaise revanche et au risque de faire fuir les citoyens intéressés par la vie de leur commune.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a dit clairement : « *nous nous sommes engagés à mettre en place une réelle vie démocratique* ». Il a également exprimé son désir de voir régner le respect et la sérénité au sein du conseil. Nous prenons acte de ces intentions !

**Françoise Bard**

### Edito du Président

Les 9 et 16 mars derniers, les Vifaises et les Vifois n'ont pas majoritairement choisi de reconduire l'équipe municipale en place depuis 2001. Que cela ne nous empêche pas de remercier tous ceux qui nous ont fait confiance !

Les élus sortants, comme ceux qui avaient rejoint la liste conduite par Brigitte Périllié, ont décidé de se regrouper et de rassembler autour d'eux nombre de sympathisants qui ont témoigné leur soutien à l'équipe sortante et aux actions qu'elle a menées pendant ce mandat écoulé.

Cette association prend le nom de la liste « **Vivre ensemble à Vif** » et a pour ambition d'animer la vie politique municipale. Elle fera entendre son point de vue sur les évolutions qui interviendront sur la gestion de notre cité. Elle entend aussi mener à Vif des débats et des réflexions sur des thèmes directement liés à la vie de notre commune et, pourquoi pas, sur des thèmes de société.

Outre l'organisation de manifestations et d'évènements particuliers, l'association s'attachera à diffuser tous les trimestres un « petit journal » à destination de tous les Vifois. Cette communication devra également être complétée par notre blog dont la facilité de mise à jour permettra une plus grande réactivité.

Suite à la publication de nos différents « billets » ou articles, n'hésitez pas à réagir ! Nous attendons vos propositions pour que le débat s'instaure entre nous en toute liberté et en toute indépendance, et qu'ainsi vive la démocratie à Vif. **Tristan Saupin**



### Le Bureau de « **Vivre ensemble à Vif** »

**Président :** Tristan Saupin

**Vice-présidents :**

Brigitte Périllié,  
Alain Gasparini

**Trésorière :**

Frédérique Chanal

**Secrétaire :** Céline Bard

**Des commissions de réflexion et d'actions :**

**Vie locale :**

Marie-Hélène Sennac

**Communication :**

Brigitte Périllié

**Évènements :** Olivier Rey

**Pour rejoindre  
« **Vivre ensemble à Vif** »  
n'hésitez pas à nous  
contacter**

## Actualité locale

**Les municipales : entre 2001 et 2008, résultats des urnes**

**2001 : la liste de gauche**, conduite par Brigitte Périllié, avait gagné les élections à une voix près avec deux listes en présence. Une victoire qui allait changer le cours de la vie de Vif et des Vifois de façon significative. Les exemples positifs sont nombreux et ne peuvent pas être tous cités, mais :

Un coup d'arrêt immédiat à l'urbanisation effrénée induite par un plan d'occupation des sols datant de 1998, trop ouvert à la construction et sans échelonnement possible, dans le temps.

L'entrée de Vif dans la Communauté d'Agglomération de Grenoble (la METRO) qui a permis notamment un essor sans précédent de la desserte de Vif en transports en commun et la mise en place d'une gestion des déchets respectueuse de l'environnement... ainsi que de l'assainissement !

Dès lors, Vif a changé de « braquet » pour apporter à sa population des services de qualité dont elle a besoin au quotidien et accéder aux « outils de gestion » de l'agglomération pour mieux préparer son avenir (EPFL, par exemple).

Nous avons le sentiment que ce premier mandat était prometteur et qu'il aurait dû permettre à l'équipe sortante de trouver auprès des électeurs la reconnaissance nécessaire à la continuité de ses actions.

**2008 : la liste de droite** vient d'être élue avec 68 voix de plus que celle de gauche. L'écart s'est donc légèrement creusé, mais avec trois listes en présence.

Plusieurs questions se posent alors :

Pourquoi, les électeurs n'ont-ils pas davantage suivi le projet des élus sortants, alors que la commune progressait en qualité de vie, gagnait en influence et en rayonnement dans l'agglomération et allait devenir attractive pour l'emploi, l'habitat, le tourisme ? Pourquoi n'ont-ils pas souhaité, majoritairement, continuer dans cette voie ? Quels étaient leurs craintes ou leurs reproches ? L'information, pourtant décuplée pendant le mandat, passait-elle vraiment ? A quel niveau y a-t-il eu malentendu avec les citoyens ?

L'action publique a besoin de temps, nous avons le sentiment d'en avoir manqué.

C'est ce que nous voulons analyser avec vous pour mieux comprendre la situation et préparer les prochaines échéances.

**Brigitte Périllié**

**Rendez-vous donc à la rentrée, ou bien par courrier, ou dès aujourd'hui sur les lignes de notre Blog pour exprimer votre point de vue.**

## Vie locale

Si, en 2001, « les tiroirs » de la mairie étaient vides de projets, il n'en n'est pas de même aujourd'hui. Les nouveaux élus majoritaires ont de quoi faire pour les années qui viennent. Ils ont d'ailleurs, déjà une certaine tendance à s'attribuer des actions en cours (événements, travaux) tout en en rejetant d'autres sur des critères encore obscurs, au risque d'exclure toute idée d'anticipation et de prospective. Faisons le point !

### Travaux en cours...

Pour certains travaux petits ou grands, engagés avant mars 2008, la continuité s'exerce du fait de leur avancement : route de Fontagneux, divers aménagements de proximité comme la création d'un arrêt dépose-minute à l'école Champollion, l'abaissement du trottoir pour le passage des personnes handicapées place de la Libération, la restructuration du chemin piétonnier rue de la République jusqu'aux pompiers.

Cette continuité s'exerce également du fait de l'avancement des travaux ou de l'engagement de partenaires comme le Conseil général pour la rue de la République, l'aménagement des abords du collège, le carrefour du RD8 au Genevrey.

### Et les autres projets, en panne ou enterrés ?

Qu'en est-il du gymnase du collège, du projet de la salle sportive des Celliers ?

Pourquoi l'abandon pur et simple de la médiathèque dont le coût était pris en charge à 80% par l'Etat et par le Conseil général ? Décision prise, sans consultation de ces partenaires !

Que vont devenir les sites de la Visitation et celui de « sous le pré » ? Y aura-t-il une concertation avec les habitants ?

Comment la municipalité va-t-elle conduire le projet de réhabilitation de l'église S t- Jean Baptiste, avec ou sans le Prieuré ? Sans parler de ce qui est moins visible pour les habitants, mais davantage pour le personnel, à savoir la restructuration de l'accueil de la mairie (quoique !) et des locaux des services techniques ?



### Démantèlement des services de la

#### Mairie

La conception de la nouvelle gestion municipale est inquiétante !

Si les élus doivent donner les orientations conformément à leur position de « représentants » des habitants de la commune, ils ne peuvent pas assumer les responsabilités techniques et juridiques qui incombent aux services. Pour nous, les cadres ne sont pas des éléments superflus pour gérer et faire progresser les dossiers de la commune.

Avec l'arrivée de la nouvelle municipalité certains devront disparaître... Quand on pense au temps qu'il a fallu pour attirer dans notre commune des personnels qualifiés et expérimentés capables de conduire, dans la légalité, les dossiers communaux.

Nous saluons la constance que mettront tous ceux qui, malgré tout, continueront à œuvrer pour notre commune et souhaitons bonne chance à ceux qui devront partir sous de meilleurs auspices.

### Révision du Plan Local urbain, pourquoi ?

M. Mourey s'est fait élire sur des promesses, mais également sur la peur de la Métro, des logements sociaux et d'une densification de Vif, alors que Vif lui doit tous les quartiers récents ! Mais de quoi a-t-il peur pour mettre en révision le PLU à peine approuvé ? En réalité, il a fait des promesses à ses amis promoteurs qui ont immédiatement retrouvé le chemin de la mairie après le départ de Brigitte Périllie !

Les critiques portées sur le PLU sont infondées puisque celui-ci permettait de se soustraire à la pression des constructeurs. Ainsi, nous n'avons délivré que 17 permis de construire l'an dernier. M. Mourey serait-il déjà dans l'obligation de renvoyer l'ascenseur à certains ?

A qui va-t-il brader les 6 acquisitions foncières qu'avait réalisée la municipalité précédente ? Que vont devenir :

- L'ancien bâtiment EDF, au parc Champollion-Figeac qui devait accueillir une médiathèque, dont la salle de conférences aurait généré des retombées sur le commerce local, en renforçant l'impact du musée Champollion ?
- L'ancien Prieuré qui devait devenir une pépinière d'entreprises en synergie avec le Musée Champollion la médiathèque et l'église ?
- Les 16 000 m2 du terrain de la Valonne, qui étaient destinés, entre autres, à des équipements publics, en particulier un parking-relais pour les utilisateurs du bus, libérant des places autour de la mairie au profit des commerces.

A la tête du Bourg, un terrain était destiné au logement social diffus... Il n'y avait rien de superflu, mais il y avait des projets qui, inscrits dans le temps, allaient permettre à notre commune de grandir harmonieusement pour le bien être de tous.

Nous tenons prix et chiffres à la disposition des Vifois. A chacun ses méthodes et ses promesses ! Nous nous sommes toujours rangés du côté de la transparence et de l'intérêt général. - Marie-Hélène Sennac

### Disparition annoncée des petits commerces en centre bourg ?

Après la remise en cause du PLU, garant de l'objectif de faire de notre commune une cité agréable et durable, la municipalité se prive de son droit de préemption sur les fonds de commerces et donc de l'exercer si la situation le nécessite.

C'est pourtant une mesure de protection du commerce de proximité. Il s'agit d'un dispositif institué par le gouvernement actuel (de droite), soucieux de donner aux élus des outils opérationnels pour sauver ce qui peut encore l'être...

Le Maire donc, veut se débarrasser du moyen d'empêcher les banques ou assurances ou autre société financièrement bien dotée, de provoquer des surenchères excessives sur les fonds de commerces. Il va surtout se priver d'un moyen de garder animé le centre de notre commune, à l'instar de communes voisines...

Comment compte-t-il alors soutenir le commerce local et l'aider à prospérer ? Comment compte-t-il sauvegarder la diversité commerciale du centre bourg ? Comment pense-t-il pouvoir accompagner le développement économique qui découlera de l'ouverture du musée Champollion ? Comment va-t-il réguler les stationnements et la circulation en laissant

s'implanter, au centre ville, des services qui attirent la circulation automobile ?

En Conseil municipal, nous n'avons pas eu droit aux réponses... Nous avons le sentiment qu'il ne sait pas et s'en remet surtout à la providence ! Par contre, une diatribe à été lancée sur l'ancienne maire, citée à plusieurs reprises pour ne pas dire accusée, sans que celle-ci ait pu s'expliquer devant l'assistance.... **Vous pensiez « démocratie locale » au conseil municipal !**



### Développement durable

#### Logement social, vous avez dit social ?

A peine élue, la municipalité en place a mis en révision le PLU. Parmi les motifs invoqués, le trop grand nombre de logements sociaux prévus, alors qu'aucun chiffre précis ne peut être avancé. Monsieur Mourey, brandissant comme un repoussoir le spectre du Social, s'est exprimé très clairement et en public en ces termes : « Pour nous ce sera zéro logement social en plus ! ».

Vif, comme bien d'autres communes manque cruellement de logements accessibles au plus grand nombre. Devant faire face à la flambée des prix de l'immobilier et à la baisse du pouvoir d'achat, beaucoup de nos concitoyens peinent à accéder à un logement décent.

Les élus ont, par le biais de la commission d'attribution des logements, le pouvoir de proposer les candidats aux bailleurs sociaux, en maîtrisant tout à fait les critères prévalant au choix.

Ainsi durant tout le mandat précédent, les bénéficiaires ont toujours été des Vifois, ou des personnes travaillant sur la commune. Ils sont dans la majorité des cas :

Des jeunes couples avec de tous petits revenus qui souhaitent s'installer ensemble pour fonder un foyer.

Des personnes âgées souvent seules ou malades qui souhaitent se rapprocher de leurs enfants.

Des femmes que la vie a meurtries, et qui se retrouvent à l'occasion d'une séparation sans logement, sans revenus, mais avec des enfants à élever.

Des femmes malmenées par leur conjoint, en situation de danger.

A l'heure actuelle, 130 logements manquent sur la commune pour répondre aux besoins des Vifois. Refuser d'offrir plus de logements alors que les délais d'attente sont toujours très longs et que les situations vécues sont souvent dramatiques, c'est précariser encore plus les plus démunis de nos concitoyens.

**Frédérique Chanal**

## Au Conseil municipal de Vif

# Le groupe de gauche du Conseil municipal de Vif



Brigitte Périllié



Tristan Saupin



Frédérique Chanal



J-C. Beaugrand



M-H. Sennac



Alain Gasparini

## Explications de votes des principales délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 3 avril 2008

#### **Indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués**

La municipalité a décidé de fixer au taux maximum ces indemnités. Ce qui représente une augmentation substantielle du budget, alors que le maire a précisé que la fonction d'élu reste « gratuite » ! **Face à cet acte, si éloigné de ce discours démagogique, nous ne pouvions que nous abstenir !**

### Séance du 15 mai 2008

#### **Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal.**

Ce document est obligatoire et régit le fonctionnement interne du conseil. Il fixe le cadre de ses réunions et leur déroulement.

Malgré l'avis favorable de la commission pour un certain nombre de modifications, le maire ne les a pas pris en compte et a restreint de façon significative le droit d'expression des conseillers municipaux. On sait déjà que l'opposition aura peu de moyen pour exercer ses droits.

**Pour toutes ces raisons nous avons voté contre l'adoption de ce document.**

#### **Création d'une commission extra-municipale**

Cette délibération n'a pas été présentée à la commission municipale chargée d'examiner les projets de délibération ! Sa constitution n'a fait l'objet d'aucune sollicitation de l'opposition pour respecter la pluralité de sa composition.

Nous ne savons pas s'il s'agit du comité consultatif évoqué dans le règlement intérieur ou si c'est autre chose ! **Dans ces conditions notre vote ne pouvait être que défavorable. (4 contre – 2 abstentions)**

**Nous nous sommes évidemment opposés à la mise en révision du PLU et à l'abandon du droit de préemption sur les commerces.** (Voir nos articles en page 3)  
Les autres délibérations, ont eu nos voix.

### **Brèves**

#### **Vous avez dit sans étiquette ?**

Pourtant messieurs Mourey et Fillol, nos représentants à la METRO, ont bien rejoint le groupe « Métro Alternatives » présidé par Michel Savin (UMP), alors qu'il existe un groupe « sans étiquette » !

#### **Intercommunalité**

##### **SIGREDA, SIVIG, politique de la chaise vide ?**

Où sont passés nos représentants ? Il semble qu'ils n'aient pas daigné participer au renouvellement de ces instances.... Pourtant les enjeux sont importants. De la qualité de nos rivières à celle de l'eau que nous buvons... il n'y a pas de doute à avoir ! **Où serait-ce qu'on bouderait là où on ne peut obtenir des postes de choix ?**

##### **La main sur le cœur, Madame Parrot !**

Selon l'article L.2122-5 du code des Collectivités territoriales, la profession de géomètre au Cadastre est un cas d'incompatibilité à la fonction d'adjoint au maire d'une commune qui dépend du département d'exercice de la profession. Pourtant Marie Anne Parrot a accepté cette fonction avec, qui plus est, des délégations à l'urbanisme, à l'environnement et à la Culture. N'y avait-il vraiment personne d'autre pour assumer ces fonctions et délégations dans la liste « Entente pour la gestion de Vif » ?

### **Agenda**

**Prochaine séance du Conseil municipal :**

**jeudi 19 juin à 20h30 - salle des fêtes de VIF**

« Vivre ensemble à Vif », le journal de l'opposition de gauche

**Directeur de la publication :** Tristan Saupin

**Rédaction :** Françoise Bard, Marie Hélène Sennac, Frédérique Chanal, Carole But, Brigitte Périllié, Alain Gasparini, Jean-Claude Beaugrand

**Conception et maquette :** Brigitte Périllié

**Impression :** Imprimerie Grafi - Grenoble

**Distribution militante à 2 000 exemplaires**